



Commune de BERTRANGE

## AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 13.8. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la **société PROXIMUS Luxembourg s.a.** a introduit une demande d'autorisation relative à la modification du délai d'exploitation (1/2021/0430/145) d'un site d'installations radioélectriques fixe à Leudelange.



Bertrange, le 8 mars 2023

  
Monique SMIT-THIJS  
Bourgmestre

  
Georges FRANCK  
Secrétaire

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la modification du délai d'exploitation (1/2021/0430/145) d'un site d'installations radioélectriques fixe à Leudelange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 8 mars 2023.



Bertrange, le 8 mars 2023

  
Monique SMIT-THIJS  
Bourgmestre

  
Georges FRANCK  
Secrétaire